L'ABERGEMENT de VAREY
Journal municipal

N°3 **Avril 2015**

SOMMAIRE

Les orchidées :
- Une espèce protégée P.1

Les travaux :
- Le clocher de la mairie
- les caniveaux grilles à la Forêt P.2

L'actualité du village :
- La cérémonie des vœux
- Une retraite bien méritée
- Commémoration du 8 février P.3

L'actualité des associations :
- Les contes africains
- L'assemblée générale des 3 monts
- Les paniers bio
- Le repas des chasseurs
- Des Tarpans à l'Abergement P.4-5

Les associations
- La Route du Bugey P.6

Un autre village
- Shanghai versus l'Abergement P.7

Notre patrimoine :
- Les noix
- l'huile de noix P.8- 9

Patrimoine et Histoire :
- Le 8 février 44 à la Ferme de la Montagne P.10

La vie au village :
- Communiqué du STEASA
- Infos pratiques P.11-12

Les orchidées, une espèce protégée !

Avec le printemps, voici le retour des randonnées ensoleillées. On sort du placard le sac à dos, les chaussures et les bâtons de marche et on s'élance sur les sentiers menant aux coteaux et aux nombreux bois environnants.

Quel plaisir de respirer l'air pur et vivifiant de notre petite montagne, de pouvoir admirer aussi bien les larges panoramas que les fantasmagoriques combes moussues, de croiser au détour d'un sentier une faune et une flore encore sauvages, de sentir ce parfum envoûtant des sous-bois et d'observer les premières mais si magiques fleurs que sont les orchidées de notre région!

*Orchidées « abeille » : **Ophrys apifera***

Cephalanthera longifolia

Certes le magnifique « sabot de Vénus » a disparu de nos coteaux mais peu de régions peuvent encore s'enorgueillir de pouvoir admirer, observer et photographier autant de merveilleuses orchidées sauvages le longs de ses talus. **Ne les cueillons pas** mais protégeons-les !

Vous pouvez désormais consulter notre site sur **www.abergement-de-varey.fr**

Les travaux réalisés

Le clocher de la mairie

Le clocher avec son voile de protection après décrépissage.

La restauration du clocher a débuté au lendemain des premières chutes de neige, début février.
Après avoir enlevé l'ancien enduit, les ouvriers de la société SNB se sont attelés à démonter la cheminée qui a laissé apparaître un mur en mauvais état, résultat d'une fuite importante mais ancienne.

Dans un deuxième temps ils ont remonté la pierre de soubassement de l'abat son Est pour le remettre au niveau des autres. Enfin, avant de s'attaquer à la sous couche d'enduit à la chaux, ils ont remonté les pierres de taille surplombant la porte qui s'étaient affaissées. Pour ce faire ils ont enlevé la croix scellée juste au dessus. (Croix repositionnée après)

Le mercredi 5 mars ils ont posé les nouvelles pierres de taille de l'oculus et la semaine suivante l'enduit de finition à la chaux fut appliqué taloché au buis.

Cette reconstitution a été réalisée d'après les volontés des Monuments historiques avec les techniques de cette époque.
A ce jour, le clocher a retrouvé sa jeunesse, tel qu'il était en 1830, date à laquelle il a été installé sur l'entrée de la chapelle Notre Dame de l'Abergement datant elle du XVI°s
.

Reconstitution de l'oculus

Appel à suggestion :

La commune a prévu l'installation d'une vitre peinte (imitation vitrail) devant l'occulus.
Auriez-vous la gentillesse de bien vouloir communiquer quelques idées de motif à la mairie afin que nous puissions en débattre.

Collecte des eaux pluviales à La Forêt

Dans le quartier de La Forêt, depuis quelques années nous pouvions constater un ruissellement fréquent des eaux pluviales particulièrement abondantes dans ce secteur. Ces écoulements intempestifs occasionnaient un ravinement qui accélérait la détérioration du revêtement des routes d'accès.

Mr le Maire et son équipe ont donc demandé à l'entreprise SOCATRA la pose de caniveaux grilles qui collecteront ainsi les eaux pluviales et éviteront ces désagréments.
Ces travaux viennent d'être réalisés à La Forêt au sommet du virage de la route menant à Côte Savin.

L'actualité du village

La cérémonie des voeux

Le 17 janvier, une bien chaleureuse et fort sympathique cérémonie s'est déroulée, au pied du sapin décoré par les enfants, dans la salle communale de Bourbouillon : la traditionnelle cérémonie des vœux !
Ce fut un moment de convivialité apprécié qui rassembla beaucoup de nos concitoyens ainsi que de nombreux élus du Canton et des communes voisines. Monsieur le maire présenta un bilan de l'année écoulée et traça les grandes lignes de l'année à venir.
Puis il invita l'assemblée à partager un copieux apéritif dînatoire préparé dans la bonne humeur, l'après-midi même par les membres du Conseil et de sympathiques bénévoles. Un grand merci à Dominique, Pierre, Jeannot, Damien et Nicole pour leur aide précieuse et efficace !

Bonne retraite Monsieur Benassy !

C'est à L'Abergement de Varey, mercredi 21 janvier 2015, que Mr Daniel Benassy a organisé sa dernière réunion de canton.

Régulièrement, tout au long de son mandat, Daniel Benassy, conseiller général, a réuni les élus des huit communes du canton d'Ambérieu en Bugey.
Lors de ces réunions, il donnait des informations sur les décisions prises, les projets envisagés au niveau du Conseil général de l'Ain (routes, transports scolaires, collèges, subventions accordées aux associations…). Il répondait aussi aux interrogations des membres présents.

A la fin de sa dernière rencontre d'élus, les anciens maires du mandat précédent se sont joints à l'assemblée pour le remercier et lui souhaiter une bonne retraite.

Au nom de tous, un cadeau lui a été remis et Mme Gisèle Levrat, maire d'Ambronay, a retracé sa carrière avant de l'inviter à partager le verre de l'amitié.

La commémoration du 8 février

Chaque 8 février, en souvenir du tragique combat qui eu lieu à la Ferme de la Montagne, pendant lequel 10 maquisards perdirent la vie, une cérémonie commémorative rend hommage à ces courageux jeunes hommes devant le monument situé sur la D63, entre l'Abergement de Varey et Nivollet au lieu dit « la Croix Sainte Marie ».

Par un froid glacial, rappelant la dure réalité des conditions dans lesquelles se battirent ces jeunes gens, deux gerbes furent déposées : l'une par Mr Gonnand et Mme Mylène Uroz au nom de l'association du souvenir « des Maquis et Résistants de l'Ain et du Haut Jura », l'autre par Mr Abad, député de l'Ain.

Puis, une autre gerbe fut déposée cette fois devant le monument aux morts de notre commune pour rappeler et honorer tous ceux qui ont disparu pendant ce terrible conflit mondial.

Après de longues minutes de recueillement, Mr le Maire invita toutes les personnes présentes à venir se réchauffer autour du verre de l'amitié.

Dès le 1er février, pour ne pas oublier que nous étions encore en hiver, le village prenait un petit air de station de montagne !

Vous trouverez en page 10 « **patrimoine et histoire** » un rappel des événements qui se sont déroulés ce 8 février 1944 à la Ferme de la Montagne.

Les personnes désirant recevoir des informations de la commune sont priées de communiquer à la mairie leur adresse mail.

L'actualité des associations

Une soirée « Contes Africains »

Le dimanche 18 janvier l'Afrique s'est invitée à l'Abergement de Varey. Le Théâtre de l'Entrée avait convié Bintou Sombie, conteuse burkinabe.

La salle des fêtes était pleine. La conteuse, en habit de son pays, nous a transportés dans le temps et l'espace avec ses contes traditionnels comme « le coq, le crocodile et le lion ».

Puis elle a échangé avec les spectateurs au sujet de son pays le Burkina Faso.

Ce fut un bel après midi, clôturé par un goûter. Bintou a été séduite par notre village et son public. Elle ne demande qu'à revenir !

Soirée dédicace :

Samedi 28 février, c'est avec chants et musiques que la petite troupe a évolué. Juste avant, autour d'un apéritif dinatoire, dans une ambiance conviviale, style bistrot, Michèle Delorme a dédicacé le livre qu'elle vient d'écrire. Le roman raconte… mais chut, c'est à lire !
(Il est possible de commander ce livre auprès de Michèle Delorme tél : 06.78.05.75.05)

Assemblée générale de l'association : « Rando des 3 monts »

Le 28 mars 2015 a eu lieu l'assemblée générale de l'association de randonnée de l'Abergement de Varey, dans la salle de Bourbouillon. Ouverte à toutes les personnes intéressées, elle a rassemblé une cinquantaine de personnes.
Traditionnellement, la séance est ouverte par le rapport moral du président, Laurent Robert. Il a rappelé que certains circuits balisés passaient pour partie sur des propriétés privées et que le non respect des aménagements sur le tracé (clôture, panneaux indiquant des dangers ou autres) pouvait remettre en cause l'intégrité de ces circuits.
Le président a ensuite indiqué qu'un petit groupe était allé tester une journée randonnée organisée sur Vonnas suivi d'un repas champêtre et l'a proposé pour 2015.
A suivi alors le rapport d'activités détaillé par la secrétaire de l'association Mme Deplanche qui a rappelé les nombreuses randonnées effectuées tout le long de l'année et le rapport financier de M. Journe.
La séance, prolongée par une projection de photos prises sur les randonnées, fut suivie par le traditionnel verre de l'amitié ouvert à tous et par le repas réservé aux adhérents.

Le bio s'invite sur votre table !

Nous sommes 6 familles à avoir souscrit un abonnement aux Paniers de la Cressonnière. Avec l'arrivée du printemps, vous pouvez nous rejoindre dans cette aventure.

Chaque jeudi, votre panier vous est déposé devant chez vous !

Vous avez la possibilité de vous abonner pour 1 mois, 6 mois, 1 an et de payer votre abonnement comme il vous convient.

Rappel des tarifs proposés :

Durée	1 an	6 mois	1 mois
Paniers	50	25	4
Duo	450 €	225 €	40 €
Familial	750 €	375 €	65 €

Si vous êtes intéressé(e)s, contactez nous :

- Gwenaëlle CHAZE, La Forêt :
  06 87 64 55 56
  gwenaelle.chaze@gmail.com
- Michel PHILIPPON, Le Village :
  06 37 57 49 89
  mimphi@gmail.com

Pour plus d'informations :

Cressonnière du Bugey
Rue des carronnières
01500 Saint Maurice de Rémens
04 74 34 85 74
http://www.panier-bio-cressonniere.fr/les-paniers/

Connaissez-vous le « Rallye des Princesses » ?

Du 30 mai au 04 juin, des voitures anciennes des années 1929 à 1980 effectuent le trajet Paris-St Tropez. Le 02 juin se déroulera l'épreuve reliant Vichy et Aix les Bains. 90 véhicules emprunteront alors la route départementale entre St Jean le Vieux et Nivollet entre 14h30 et 16h30. **Quelle animation en perspective pour L'Abergement !**

Le repas des chasseurs

Samedi 21 février, il neige beaucoup ! Les chasseurs mettent une dernière touche à leurs préparations. Cela fait deux jours qu'ils confectionnent terrines de sanglier et de chevreuil, civets, gratins, galettes du Bugey… pour régaler les 130 convives qui se sont inscrits au traditionnel banquet de chasse de l'ACCA. Seules dix personnes ne viendront pas empêchées par les effets de la neige ou la grippe !

Gérard Collet, président, a tenu à remercier Max Orset, les membres du Conseil municipal présents ou excusés, les représentants de sociétés voisines (Ambronay, Morgelas, Saint Jean le Vieux, Boyeux Saint Jérôme). Il a aussi adressé ses chaleureux remerciements et félicitations aux cuisiniers et à tous ceux qui apportent leur aide afin de contribuer à la réussite de cette manifestation sans oublier les efforts de la mairie pour le nouvel équipement de la salle de Bourbouillon.
Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur, les mets ont été très appréciés et chacun est parti en se promettant de revenir l'année prochaine.

Evènement exceptionnel à L'Abergement:

Début avril, six chevaux tarpans seront installés sur le plateau situé entre La Roche Fendue et Côte Savin.
Cette initiative de l'A.F.P. a été préparée avec l'aide de l'association ARTHEN BUGERBIVORE : www.arthen-tarpan.fr.

Ce petit cheval sauvage, dont l'origine remonte à la dernière glaciation, a survécu en Europe orientale jusqu'au début du XXème siècle et a pu être sauvé par des scientifiques polonais. Il a conservé une résistance naturelle qui lui permet d'affronter des conditions climatiques difficiles et de se contenter d'une végétation peu nutritive. Ce cheval ne reçoit aucun traitement prophylactique préventif.

Cette rusticité est utilisée aujourd'hui dans le cadre d'une gestion écologique de certains espaces naturels, peu rentable économiquement (anciens parcours embuissonnés, zones humides d'intérêt écologique …). Son maintien, tout au long de l'année sur les sites, permet une intervention significative sur les ronces, saules, noisetiers, aubépine … maintenant ainsi les espaces et milieux ouverts.

Il faut donc bien comprendre qu'en aucun cas cet élevage n'aura pour but de fournir de la viande de boucherie !

L'arrivée de tarpans du Bugey

Le Bugey accueille depuis plusieurs années des tarpans à Cormaranche en Bugey (marais de Vaux) et à Aranc (pelouses de Tavassieu). Un réseau de sites identifiés pour *Les Tarpans du Bugey* pourrait à terme s'inscrire dans un tourisme nature, comme élément déterminant du développement rural et durable de ce territoire.
Avec l'appui technique de la S.E.M.A. (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain) et de la Chambre d'agriculture, l'A.F.P. s'est chargée de la création de quatre parcs (clôtures barbelées, passages piétons, portails, abreuvoirs, signalétique) afin que les tarpans puissent s'installer en toute tranquillité.
Le financement de cette opération de 23 631,96 euros T.T.C. a pu se faire grâce aux subventions de l'Union Européenne, de la région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Ain, l'association « *Arthen Bugerbivore* » prenant à sa charge 27% du coût global. C'est l'entreprise MOREL BTP, de Château-Gaillard, qui a réalisé les travaux d'aménagement.
D'ici environ un an un premier bilan sera fait pour savoir si les tarpans se sont bien adaptés et s'il y a suffisamment de nourriture pour accroître le cheptel.

Afin de garantir leur bon état sanitaire et comportemental, il est demandé de ne pas attirer et de ne pas nourrir les animaux, de refermer les barrières, de respecter les clôtures et les points d'eau, de tenir les chiens en laisse.

Source : l'Echo des Tarpans
publié par ARTHEN Bugerbivore

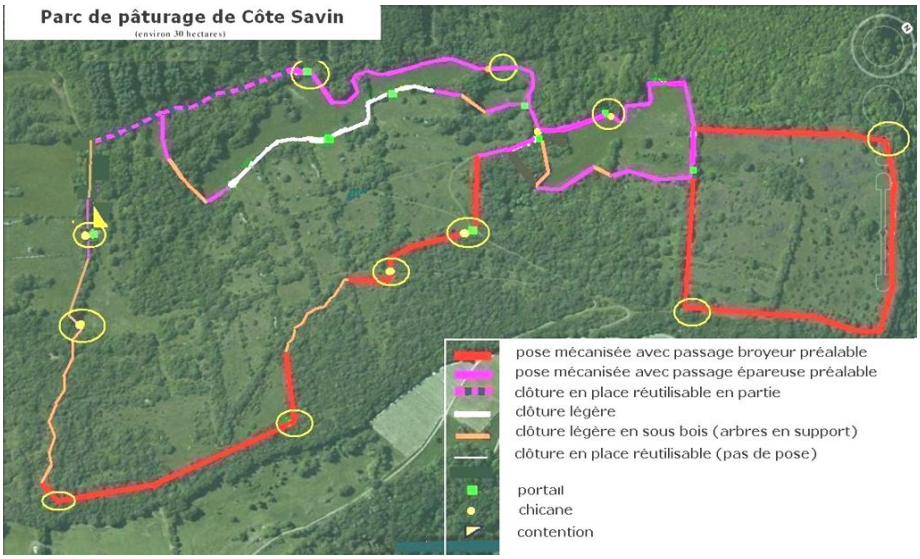

Les cercles jaunes marquent l'emplacement des futurs panneaux explicatifs

L'assemblée générale de l'A.F.P. aura lieu le 18 avril 2015 à 13h30 salle du conseil de la mairie et le repas annuel se déroulera le 20 juin dans la salle de Bourbouillon.

La mairie de l'Abergement de Varey, par le biais d'une participation financière, est partenaire de l'association de La Route du Bugey.
Cette association à but touristique a pour objet de promouvoir notre territoire, le Bugey, à travers le département, la région, la France et les pays limitrophes. Elle s'inscrit au sein d'une fédération, la fédération départementale des Routes touristiques de l'Ain regroupant : La Route de la Bresse, La Route de la Dombes, La Route du Bugey et La Route des Sapins du Haut Bugey.
L'association a fêté ses 20 ans en 2011. Pour plus d'informations : www.routes-touristiques.com .

La Route du Bugey a pour autres partenaires : Le Conseil Général de l'Ain, les communautés de Communes ayant la compétence tourisme, les communes, Aintourisme, le Syndicat des vins du Bugey (La Route se voulant être un outil de promotion de notre terroir), les viticulteurs, les restaurateurs, les hébergeurs, les artisans de bouche, les artisans d'art, les musées et associations et des bénévoles.

L'Abergement de Varey est traversé par le circuit n°1 (itinéraire vert) qui parcourt 87 km au départ de Poncin en empruntant les routes de 12 communes. Il y a dans notre Bugey 5 circuits différents parcourant l'ensemble du territoire :
un circuit rouge de 42 km au départ d'Ambérieu en Bugey, un circuit bleu clair de 100 km au départ de Saint Rambert en Bugey, un itinéraire violet de 95 km au départ de Lhuis et un bleu foncé de 125 km au départ de Belley.

Four typique du Bugey (Conand)

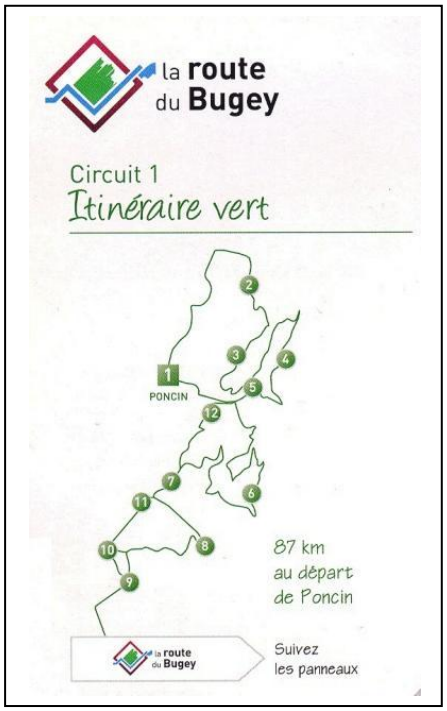

Carte extraite du guide de la Route du Bugey

***1** Poncin, **2** Challes-la-Montagne,*
***3** Saint Alban, **4** Labalme, **5** Cerdon,*
***6** Boyeux Saint Jérôme, **7** Jujurieux,*
***8** Abergement de Varey, **9** Douvres,*
***10** Ambronay, **11** Saint Jean le Vieux,*
***7** Jujurieux et **12** Mérignat.*

Il faut savoir que l'association, pour promouvoir notre territoire, a investi dans la construction d'un four typique du Bugey qu'elle transporte sur chaque manifestation où cela est possible pour illustrer et donner vie à leurs opérations « séductions ». On peut aller voir ce type caractéristique de four à Conand ou encore à Mongriffon.
Il faut savoir que les fours de l'Abergement de Varey ne sont pas des fours banaux typiques du Bugey mais des fours construits sur le modèle de ceux du Revermont.

Outre cet outil de découverte que sont ces circuits, l'association participe à de nombreuses manifestations dans le but de faire connaître notre territoire :
le salon de l'agriculture à Paris, le salon à Liège, le salon Croq-Loisir, le salon Art- Culinaire, Le printemps des vins du Bugey …

Elle édite des guides : 20 000 exemplaires ont été imprimés en 2013 et sont disponibles au Salon du tourisme ainsi qu'au bureau des routes touristiques de l'Ain (34 rue Delestraint à Bourg en Bresse.) Quelques exemplaires sont également disponibles en mairie.
Le 11 février dernier, à Ambérieu en Bugey, les résultats de l'enquête clientèle, établie au cours de l'année 2014 auprès d'un panel représentatif de 500 clients des 4 routes touristiques de l'Ain, nous ont été présentés par le cabinet d'étude Euroêka Marketing. Il en ressort que les usagers des routes sont majoritairement des Rhonalpins d'une moyenne d'âge de 51 ans, qui viennent pour le patrimoine et les sites culturels pour 49 % et pour la gastromonie et les produits du terroir pour 27 %. L'enquête fait ressortir un point faible dans la communication sur Internet, seulement 22 % des sondés ont découvert Les circuits des Routes par ce biais.

Lors de l'assemblée générale du 9 mars 2015, qui a eu lieu dans la salle des fêtes de Belley, a été rappelée la participation de l'association à de nombreuses manifestations. On a aussi évoqué, pour 2015, l'organisation de La Vigneronne, le dimanche 2 août. Cette balade gourmande du Bugey aura lieu sur le territoire des communes de Cerdon et Poncin, avec des étapes dînatoires et des animations. (Départ Salle des fêtes de poncin, St Alban : apéro dans les vignes, plat chaud à Cerdon, dessert à Leymiat et retour sur Poncin pour café et verre de Cerdon !)
Inscriptions obligatoires: tel 04 74 32 38 69.
info@routes.touristiques.ain.com°

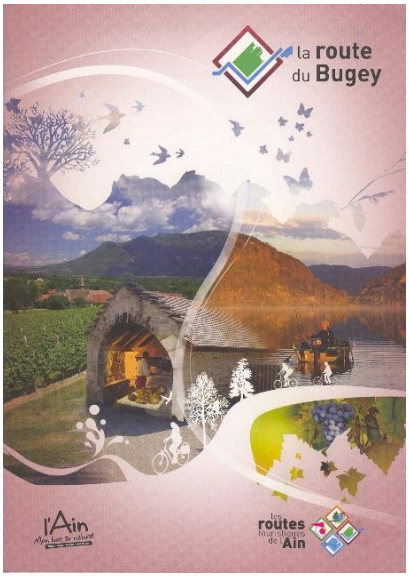

Un autre village :

Shanghai versus l'Abergement

Shanghai est une ville hyper verticale et futuriste de 25 millions d'habitants soit environ 100 000 fois plus grande que L'Abergement de Varey, ses 250 habitants et ses belles collines!
A peu près 5000 tours d'une trentaine d'étages constituent la partie la plus visible du paysage.

Ce sont pour la plupart des tours d'habitation et non des bureaux comme c'est généralement le cas en Europe ou aux USA.
Au cœur de la ville le nouveau quartier de Pu Dông fait face au Bund, le quartier d'affaire historique, au bord du fleuve Huangpu affluent du Yang-Tseu-Kiang. Les tours de bureaux les plus hautes du monde s'y livrent à une compétition effrénée jusqu'à près de 500 m de haut.
La dimension géante et puissante de la ville est très impressionnante, on se sent, on se croit un moment au centre du monde. Tout le reste semble non pas dérisoire mais comme remis à sa place, plus modeste...

Source :marketing Chine

En plein centre de la ville près du quartier du Bund, des quartiers traditionnels subsistent, des ruelles au pied d'immeubles anciens eux même à deux pas des tours omniprésentes.
Dans ces ruelles très populaires, on vit dehors, et les enfants en chemise, les artisans, les habitants se croisent, travaillent, coiffeurs, musiciens, on lave aussi on s'occupe dehors de ce qui manque de place dans les maisons, trop petites. La rue est comme un intérieur collectif intime et sans façon.
Une mère lave son petit dans une bassine, des enfants courent et jouent. Une fois je suis resté en arrêt devant une petite fille aux cheveux longs et noirs, qui tournait le dos à la rue, si belle en train de jouer du violon assise et studieuse.

Ces ruelles où beaucoup de monde passe, séjourne et vit sont sans doute en sursis. On a lu les problèmes de déplacement de quartier entiers à Pékin (BeiJing) et ailleurs.

La vie dans les tours est celle des bureaux, des décisions, de l'organisation des structures des sociétés, des actes et des communications à distance, des ordinateurs et des télévisions. Elle est assez froide et bien organisée, chère, et confortable.

Les visiteurs, les touristes adorent la ville basse et horizontale, les vieilles ruelles. Des quartiers pour touristes en reconstituent des aspects, des marchés, des restaurants, etc.
Ces ruelles nous plaisent, elles sont la vie, le chaud, l'humide, le sale, le vivant.

Sur les marchés populaires de ces mêmes quartiers, on trouve toutes les bêtes possibles et pour nous immangeables. On peut rester sans même partager aucune langue sauf ... ces fameuses langues de canard vendues par dizaines au poids, et les marchands, les marchandes, les habitants rient et partagent avec vous quelques moments joyeux.

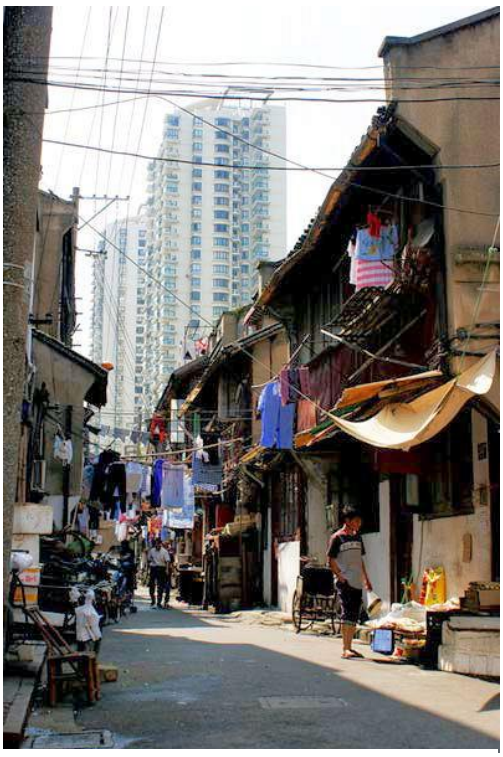

Source :diploweb

On peut bien sûr rapprocher ces immenses contrastes de la vie passée dans nos villages, de la plus grande proximité avec les animaux la terre, le chaud le froid.

A quel point sommes nous faits pour devenir des êtres sans chair, sans odeur, sans la plupart de nos sens, tout en communication cérébrale et vivant dans des milieux propres, beaux et inhumains?

Comment trouverons-nous un équilibre entre ces polarités? Entre les voitures indispensables et Internet le loup dans les campagnes?

Peut être, sûrement, à table, en amour, mais aussi près des collines parmi les bois, les rivières, les blaireaux, les sangliers, les renards les lapins, les truites, les écrevisses, le vent, les champs, le lever du jour, le froid, la neige, la nuit, le soleil sur les herbes, les fleurs et les collines.

M Philippon

Les personnes désirant recevoir les photos prises lors du « Noël des enfants » peuvent prendre contact avec Sandrine Ellinger : ygdrazile69@hotmail.fr

La récolte :

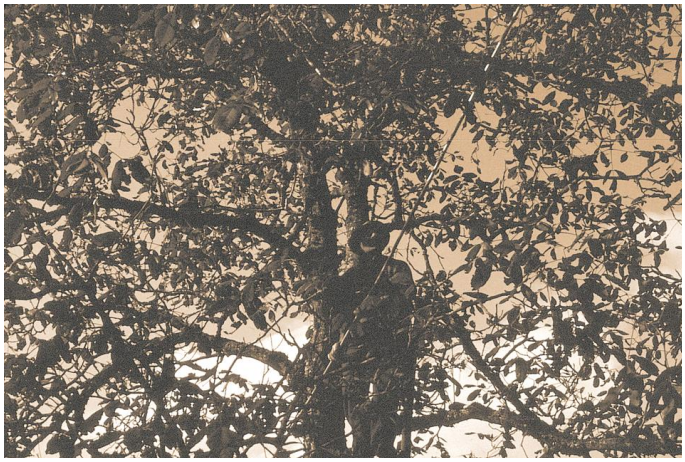

En octobre, au moment où les noix se dévêtent de leur coque, elles sont à maturité pour être ramassées. Pour se faire soit on les gaule soit on attend qu'elles tombent.

De nos jours, un rouleau permet de ramasser les noix, sans se baisser, sans se salir les mains. Toutefois son efficacité n'est assurée que sur une surface plane…

Chaque maison avait son séchoir où les noix patientaient deux à trois mois. De nos jours, les habitations ne disposant pas forcément de séchoir, les noix sèchent dans des claies ou des cagettes.
Dans tous les cas, il faut les préserver de l'humidité et des prédateurs.

La « Naillée » :

Nailler est le terme local pour parler de l'action de **monder**. Les noix sont cassées à l'aide d'un petit marteau en bois ou d'un casse-noix, puis décortiquées pour en extraire le cerneau… des gestes simples mais un peu fastidieux.
Ces opérations permettaient de se retrouver chez les uns ou chez les autres lors de veillées. Ambiance assurée entre anecdotes, plaisanteries et partage de repas.
Cette tradition très conviviale perdure à l'Abergement, notamment chez Valérie et Jérôme Durand.

Aujourd'hui, le traditionnel casse-noix peut être remplacé par une machine ce qui permet un gain de temps appréciable mais le tri manuel demeure.

Tout au long des années, les casse-noix ont changé de forme !

Chez Chabois : une maison avec séchoir

La fabrication de l'huile de noix :

La pesée des cerneaux pourra donner une estimation de la quantité d'huile et surtout permettra de calculer le prix de la façon (en moyenne 1€ à 1,50€ le kg. de cerneaux).

Première étape : prendre rendez-vous auprès d'un moulin à huile ! Le respect des étapes suivantes permettra d'obtenir une huile de noix de qualité.

Le **broyage** :
Les cerneaux de noix sont déposés dans une conche en pierre et sont écrasés sous une immense meule de pierre qui tourne. Les cerneaux sont transformés en poudre homogène.

Moulin « Perrin » Chez Gavet à l'Abergement

La **cuisson** :
Cette étape est absolument primordiale. On chauffe légèrement la poudre de noix, dans une sorte de poêle géante ou dans un chaudron incorporé au four à bois pour obtenir une huile qui fera bien ressortir le parfum de la noix et permettra une meilleure conservation.

Moulin « Perrin »

La **pression** :

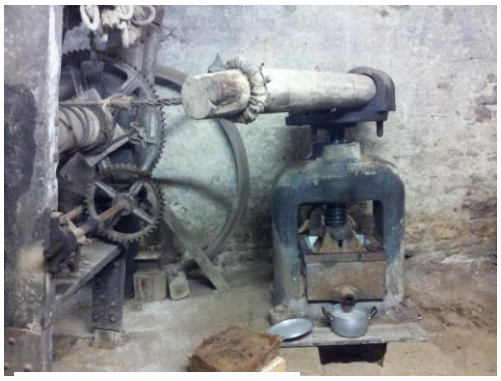

Moulin « Perrin »

Les noix sont désormais prêtes à être pressées. Elles sont mises dans des toiles pliées qui sont placées dans un pressoir hydraulique (ci-dessous) ou à vis (ci-dessus) où s'exerce une poussée de 200 à 500 tonnes, soit une pression de 100 à 200 kg/cm² (100 à 200 bars pour une presse de 0,5mx0,5m).

Moulin de Chogne

Très vite, l'huile coule, elle est récupérée dans un récipient.

La **décantation** :

L'huile ainsi obtenue reste chargée de dépôts et sera décantée, quelques semaines (une à deux semaines), dans un récipient (bonbonne ou bidon)

Le **tourteau** :

Lorsque l'huile est récupérée, on enlève les toiles et on en retire une grosse galette appelée le tourteau (résidu des cerneaux pressés). Ce tourteau est destiné principalement à l'alimentation animale mais il peut être mélangé à la farine blanche pour la confection des pâtisseries.

La **mise en bouteille** :

L'huile est ensuite transvasée dans des bouteilles en verre. Le dépôt appelé la lie permet de parfumer des tartes sucrées ou salées.

Four communal de La Forêt

Il faut en moyenne 4 à 6 kg de noix pour obtenir deux kilos de cerneaux qui à leur tour produiront un litre d'huile (c'est une moyenne sachant que ce rendement dépend de la noix, du degré de séchage, de la qualité de la pression).

Patrimoine et Histoire : Le 8 février 1944 à la Ferme de la Montagne.

Carte postale de 1928 .
ed. Lemonon n°A12 319
La grange de la ferme avant la tragédie

La ferme après les évènements du 8 février 1944.

Un site historique reste fortement ancré dans la mémoire des habitants de l'Abergement de Varey : celui du monument du souvenir érigé près de la Ferme de la Montagne, sur les lieux même d'une tragédie qui causa la mort de 11 personnes lors d'un assaut allemand le 8 février 1944.

Alors que le capitaine Owen Denis Johnson (alias « Paul » dans la résistance) et ses compagnons, épuisés, ont enfin atteint la ferme de la montagne le 8 février 1944 et se sont attablés, une femme accourue en toute hâte du village les alerte : *"Les Allemands sont dans le village de l'Abergement de Varey à deux kilomètres d'ici. Il faut partir immédiatement… »* Quelques minutes après, les premiers coups de feu éclatent et bientôt le combat fait rage : 22 maquisards contre 250 allemands !... Le fermier qui fendait du bois près de son potager tombe rapidement ainsi que 10 résistants. Paul, ainsi que 11 autres maquisards, ont réussi à fuir en courant dans la direction des bois environnants.

Le Mémorial de la ferme de la Montagne est une pierre dressée dont la pointe indique la direction des bois empruntée par les résistants.

Une stèle en hommage à ces valeureux maquisards et à Owen Denis Johnson a été installée près de la pierre dressée et un monument commémoratif situé sur la D63, entre l'Abergement de Varey et Nivollet, rappelle le nom de ces jeunes hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

La maison du propriétaire fut entièrement brûlée et la ferme presque complètement détruite et pillée.
Un récit de Mme Ellena, femme du fermier abattu par les allemands, relate de façon poignante le drame auquel elle assista. Ce texte figure dans « le Mémorial de l'oppression » édité en 1945.

« Le 4 février 1944, l'habitation du propriétaire, qui se trouve à cinq mètres de la ferme, ainsi que la ferme, furent occupées par un groupe de maquis (11 hommes armés). Nous vécumes en parfaite amitié avec eux, lorsqu'une tierce personne vint les avertir qu'il fallait immédiatement quitter les lieux, car il y avait du danger. Les jeunes gens partirent environ une heure après et s'enfuirent dans les bois ; c'était le 7 février. Tout était calme, lorsque, le lendemain, vers 12 h. 30, un autre groupe de maquis se composant de 25 hommes traqués et affamés, vinrent se réfugier à la ferme de la Montagne, occupant la place des autres. Il était environ 2 h. à 2 h. 30, lorsque le chef et un de ses soldats sortirent de la maison du propriétaire. A ce moment même, mon mari était occupé à couper du bois dans la remise et, moi-même, j'étais dans la cuisine avec mes enfants... Tout à coup la fusillade éclata ; et je vis les deux hommes rentrer dans la maison et ressortir avec tout le groupe armé, pour opposer une résistance qui fut d'ailleurs acharnée, les Boches ayant cerné la ferme sur un demi-cercle. De ma fenêtre, je vis tomber, mortellement blessés, les jeunes gens. La situation s'aggravant pour le maquis, ils tentèrent une sortie et perdirent la moitié de leur effectif. Les autres s'échappèrent en gagnant la forêt proche et d'autres encore périrent héroïquement. Comme les balles rentraient par les fenêtres et crépitaient contre les murs de ma chambre où j'étais réfugiée, je fus contrainte de me cacher, avec mes trois enfants, sous le matelas de mon lit ; nous étions épouvantés. La situation devint intenable pour moi lorsque les Boches commencèrent à attaquer la ferme à la grenade. Les vitres des fenêtres, la porte de ma chambre volèrent en éclats ; risquant le tout pour le tout, je pus sortir et passer au milieu des Boches. Je fus interrogée par deux des leurs, vêtus en civil, parlant correctement le français. Ils furent insolents et grossiers à mon égard. La neige s'était mise à tomber, il faisait froid ; les enfants pleuraient ; nous n'avions aucun vêtement chaud, n'ayant rien pu emporter. Donc je décidais de me rendre au village ; je n'avais pas fait 500 mètres, que des Boches embusqués dans le bois, nous jetèrent une grenade qui éclata à quelques mètres de moi. Avant mon départ de la ferme, je ne vis pas trace de mon mari. Le lendemain matin, voulant à tout prix savoir ce qu'il était devenu, je me rendis à la ferme malgré le danger qu'il y avait encore à monter là-haut. Je vis son corps à quelques mètres de l'endroit où il travaillait lorsque les Allemands arrivèrent. Tout porte à croire qu'il fut tué l'un des premiers. Je trouvais la maison du propriétaire entièrement brûlée et la ferme presque complètement détruite. Cependant, je me rendis compte qu'elle avait été pillée et saccagée ».

Annotation : ce n'était pas 25 mais 22 maquisards qui se présentèrent à la ferme ce 8 février.

Noms des 10 maquisards morts à la Ferme de la Montagne :

Louis TANGY
Julien ROCHE
Georges PERRIN
André PALISSON
Maurice FOUGERARD
Marcel MUSSET
André DACHAUD
Pierre ARBARETAZ
Charles MARMIER
André CLERC

Communiqué de l'équipe du STEASA

Sous l'impulsion de la commune, deux stations de traitement des eaux usées ont été mises en service.

L'épuration par filtres plantés de roseaux, est particulièrement adaptée au secteur rural, encore faut-il connaître quelques règles simples d'utilisation.

Des objets insolites peuvent arriver jusqu'à la station d'épuration comme un dentier, des bijoux ! Ou vos clefs !!!

Moins amusant, **certains se servent des égouts comme d'une poubelle** dans laquelle ils jettent toutes sortes de détritus. Cela peut créer de nombreux problèmes, depuis les égouts bouchés jusqu'à des dommages causés aux équipements de la station d'épuration.

Les lingettes posent de nombreux problèmes lors du traitement, les matières qui les composent forment des « filasses » qui s'entortillent et peuvent boucher les canalisations. Les cotons tiges passent les étapes de dégrillages sans se faire piéger et flottent tranquillement jusqu'à la rivière…
Donc pour ces indésirables, direction: la poubelle !

Un rejet de bonne qualité mais non potable :

L'eau qui sort des stations **n'est pas potable!** Elle est en grande partie nettoyée, mais il reste un peu de pollution qui sera partiellement dépolluée naturellement par la rivière.

Moins on consomme d'eau, plus on diminue la quantité d'eau usée à traiter. On consomme souvent de l'eau en grande quantité sans s'en rendre compte.
Si on laisse l'eau couler pendant qu'on se brosse les dents ce sont 10 litres d'eau qui sont gaspillés !

Les bactéries qui épurent nos eaux usées n'aiment pas les toxiques :

Certains produits toxiques comme les solvants sont mortels pour les bactéries qui nettoient l'eau. Il ne faut jamais vider ces produits dans un évier, ou les verser à l'égout !
En utilisant des produits d'entretien éco-labellisés, on limite aussi la quantité de produits toxiques envoyés à la station.
Les restes de peintures doivent être amenés à la déchetterie.

Récemment, des hydrocarbures sont arrivés à la station de Dalivoy : soyez vigilants !!

Enfin, les stations à « roseaux » comme à Dalivoy ou au Bourg de l'Abergement, supportent difficilement les à-coups hydrauliques, il faut donc veiller à ne pas mettre d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées. Vous disposez d'un réseau « pluvial » tout neuf : profitez-en et ne vous trompez pas de boite de branchement…

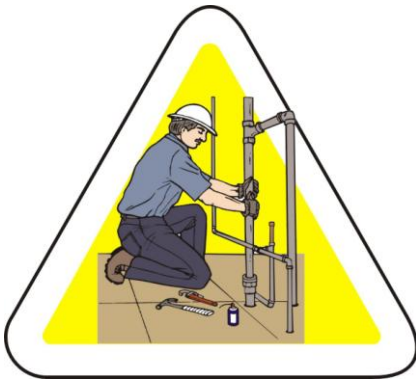

Petit rappel d'information !

Nous vous rappelons que le délai de deux ans accordé pour les travaux de raccordement des eaux usées arrive à son terme en ce qui concerne les habitants des quartiers du Village, de la Forêt, des Lièvres, de chez Gavet et de chez Chabois.
Ces travaux incombant à chaque foyer devront être achevés pour **septembre 2015.**

Des contrôles seront effectués par le STEASA.

Toute intervention sur le réseau doit recevoir l'autorisation du STEASA.

Respecter la propreté de la nature, c'est conserver un avenir plus sain pour nos enfants !

Horaires d'ouverture de la mairie :
Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Samedi 9h à 11h

Des conteneurs pour la collecte du verre sont mis à la disposition pour le recyclage.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé la plus grande attention afin de ne pas retrouver de verre cassé aux abords de ces lieux.
Les emballages vides ne doivent pas rester sur place mais être évacués (tri sélectif ou déchèterie)

Horaires déchetterie :

Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 18h00
Le dimanche 8h30- 12h00
Fermeture les jours fériés.

Du 1er avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 19h00
Le dimanche 8h30- 12h00

Calendrier des poubelles jaunes
2015

	23 décembre	31 mars	7 juillet	13 octobre
	6 janvier	14 avril	21 juillet	27 octobre
	20 janvier	28 avril	4 août	10 novembre
	3 février	12 mai	18 août	24 novembre
	17 février	26 mai	1er septembre	8 décembre
	3 mars	9 juin	15 septembre	22 décembre
	17 mars	23 juin	29 septembre	

Rappel de l'arrêté gouvernemental du 14 mars 2013 : Les détecteurs de fumée

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé avant le **08 mars 2015.**
Chaque détecteur doit posséder le marquage CE, être conforme à la norme NF EN 14604 et émettre un signal sonore de 85Db. Si le logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé de fixer un détecteur par niveau.
L'installation incombe à l'occupant du logement (qu'il soit locataire ou propriétaire) qui doit en informer son assureur grâce à une attestation sur l'honneur :

Je soussigné *(nom, prénom)* ……
détenteur du contrat n° *(n° du contrat de l'assuré)*……
atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé conforme à la norme NF EN 14604 au
(adresse de l'assuré)
……

Etat civil :

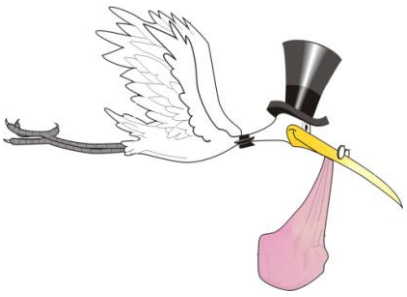

Le 19 janvier, une petite **Kenza** est née au foyer de Mme Coralie Boccard et de Mr. Mazouni.

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux habitants nouvellement installés à l'Abergement :

Mme Emmanuelle **Matras** et **Mr** Florian **Pellicioli** domiciliés Chez Les Lièvres.
(ancienne maison de Paul Agazzini)

Nous sommes désolés d'avoir à vous annoncer que

Mme Solange Granjean domiciliée au quartier « Chez Chabois » est décédée le 07 janvier 2015

L'équipe municipale vous informe que les taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation ne seront pas majorés en 2015